



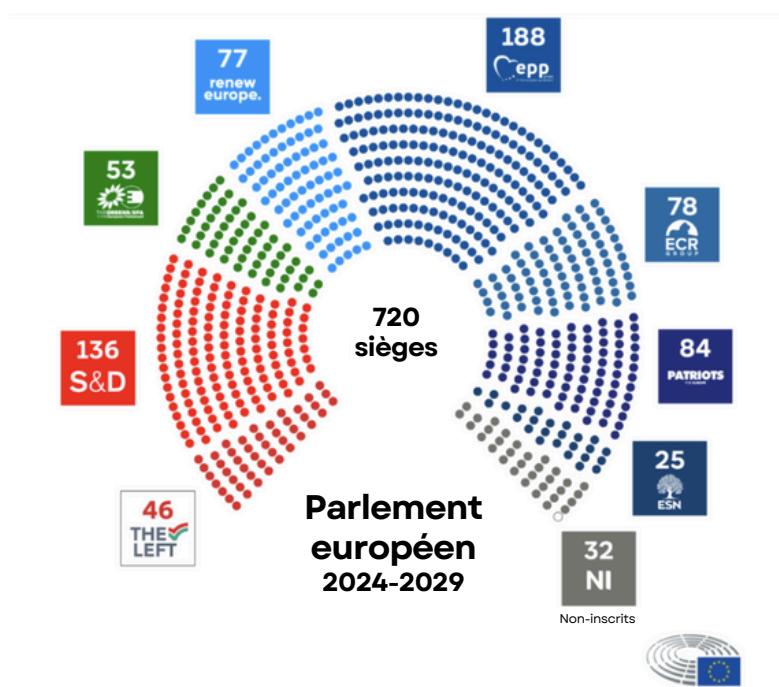
Par Yves Bertoncini,
Consultant en affaires européennes,
conférencier et enseignant

« L'UNION DES DROITES » AU PARLEMENT EUROPÉEN : COAGULATIONS DÉCISIONNELLES OU CONVERGENCE POLITIQUE ?

Le verdict des élections européennes de juin 2024 traduit une relative continuité politique puisqu'il a à la fois confirmé la domination de la droite conservatrice du Parti populaire européen (PPE), qui détient désormais 26 % des sièges à Strasbourg, et la bonne résistance du groupe Socialistes & Démocrates (S&D), qui régresse très légèrement à 18,9 % des sièges. Sur cette base, nombre des premiers votes de la législature portant sur la répartition des postes au Parlement européen, l'élection des membres de la Commission et quelques initiatives de début de mandat ont donné lieu à un assez large accord entre ces deux groupes politiques, appuyés par les libéraux de « Renew » (10,7 % des sièges, contre 14 % en 2019) et les Verts (7,4 % contre 10,2 %).

Dans un contexte institutionnel également marqué par un net renforcement du nombre de sièges détenus par des partis de la droite nationaliste et de l'extrême droite au Parlement européen, quelques votes, d'abord consultatifs, puis législatifs, ont cependant aussi été remportés grâce à une conjonction des voix du PPE et des « Conservateurs et réformistes européens » (ECR), où siègent les eurodéputés de Fratelli d'Italia et du Pis polonais, mais aussi celles des « Patriotes pour l'Europe » (groupe créé sous l'impulsion de Viktor Orban et du Rassemblement National) et du groupe de « L'Europe des nations souveraines » (ESN), créé autour d'élus de l'AfD allemande. Il en va ainsi d'une résolution sur la situation politique au Venezuela, d'une autre sur la possibilité que le budget de l'UE finance la construction de murs à ses frontières, puis de votes décidant du report de l'interdiction de la déforestation importée.

Cette «coagulation décisionnelle» des conservateurs et de l'extrême droite traduit-elle un rapprochement institutionnel, idéologique et philosophique susceptible de se reproduire dans la durée ou est-elle plutôt le reflet de considérations de nature ponctuelle, voire tactique? Il importe de bien saisir la portée de cette «union des droites» dès lors qu'elle pourra contribuer à façonner les orientations du Parlement européen et de l'UE à court et moyen termes, dans un environnement civique et international particulièrement adverse et stimulant.



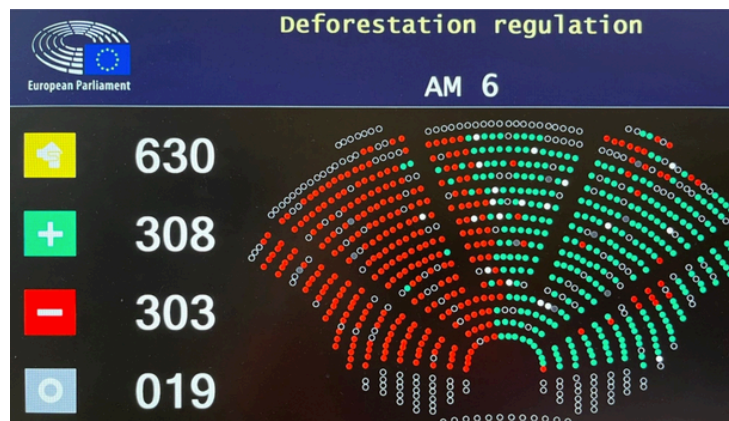
*Répartition des députés européens par groupes politiques (2024-...)
(source : Parlement européen, juillet 2024)*

1. Les droites dans le triangle institutionnel : un poids renforcé, mais pas décisif

L'hypothèse d'une «union des droites» au niveau communautaire prend d'abord corps au sein du Parlement européen : l'une des conséquences historiques du verdict électoral de juin 2024 est de déboucher sur la possibilité numérique de former des majorités parlementaires sans le centre et la gauche, c'est-à-dire des majorités à droite du PPE [voir Graphique 1]. Cette réalité numérique s'appuie sur la progression du groupe ECR, qui détient désormais 10,3 % des sièges (contre 9,3 % avant), mais aussi du groupe PFE, devenu le 3ème groupe politique, avec 11,6 % des sièges, contre 8,8 % à son prédécesseur « Identité & Démocratie » : elle est de nature à conforter le rôle central du groupe des conservateurs, qui pourra même se transformer en groupe pivot chaque fois qu'il envisagera et entreprendra de former des majorités sur sa droite.

La répartition des postes de responsabilité au sein du nouveau Parlement a certes d'abord conduit le PPE à privilégier un format de type « grande coalition », y compris en maintenant un cordon sanitaire empêchant les eurodéputés du groupe PFE d'en obtenir. C'est par exemple la raison pour laquelle 7 des présidences des commissions parlementaires ont été attribuées au PPE, 5 au S&D, 2 à Renew – mais aussi 3 à ECR. La récente désignation de Sarah Knafo, élue Reconquête et ESN, comme Rapporteuse d'un texte sur la souveraineté numérique européenne, n'a cependant pu être possible que grâce à l'appui majoritaire des parlementaires européens de toute la droite, alors que la répartition proportionnelle des postes de rapporteurs n'inclut pas d'ordinaire des groupes aussi périphériques.

Il est par ailleurs notable que les votes sur la déforestation importée ont procédé d'une négociation entre le PPE et l'ECR, qui n'ont pas associé les représentants des groupes PFE et ESN, réduits à un rôle de supplétifs, en l'espèce décisifs [voir Graphique 2]. C'est l'avènement de discussions régulières et structurées entre ces 4 groupes qui serait de nature à forger une véritable union des droites. A ce stade, il semble que le président du groupe PPE Manfred Weber ait surtout voulu rendre moins théorique sa possibilité de se soustraire à ses négociations traditionnelles avec S&D et Renew, via des coups de semonce essentiellement tactiques visant à renforcer son influence vis-à-vis de ses partenaires classiques davantage qu'à amorcer une stratégie politique alternative.



*Vote sur un amendement relatif à la directive sur la déforestation importée
(source : Parlement européen, novembre 2024)*

L'hypothèse d'une union des droites au niveau communautaire se heurterait par ailleurs rapidement aux rapports de force en vigueur au sein des deux autres pôles du triangle institutionnel de l'UE – qui s'apparenterait à une forme de « triangle des Bermudes » pour elles.

La Commission comprend certes désormais près d'une moitié de membres issus du PPE, ainsi que deux membres respectivement désignés par Georgia Meloni et Victor Orban: si le Collège bruxellois peut théoriquement formaliser ses décisions par des votes à la majorité simple, il recherche le plus souvent un assez large consensus associant l'ensemble des membres et sensibilités représentés. Surtout, ses décisions procèdent souvent beaucoup plus de l'origine nationale des Commissaires et de considérations diplomatiques qu'à des déterminants partisans ou idéologiques.

Il en va naturellement de même au Conseil européen et au Conseil des ministres de l'UE, qui fonctionnent sur la base de compromis principalement basés sur des enjeux étatiques et nationaux. Si ces deux institutions se sont largement droitisées au cours des dernières années [1], elles n'accueillent qu'un nombre assez limité de représentants ECR (surtout italiens) et PFE (notamment hongrois), dont le nationalisme ne les incite pas forcément à coopérer avec leurs homologues présumés alliés.

Il est symptomatique que Georgia Meloni et Victor Orban se soient tous deux opposés à la reconduction d'Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission, sans d'ailleurs parvenir à l'empêcher dès lors qu'elle ne requérait pas une décision unanime des 27. De même, une très théorique union des droites au Conseil peinerait à l'emporter en cas de votes à la majorité qualifiée, aussi longtemps que des forces politiques de la gauche ou du centre gouvernent dans suffisamment d'États-membre, y compris très peuplés comme l'Espagne et la France - puisqu'ils pourraient former des minorités de blocage si les confrontations devenaient partisans. C'est davantage la perspective de blocages nationaux ou nationalistes au Conseil qui est à redouter, dès lors que plus d'un tiers de ses décisions demeurent soumises à la règle de l'unanimité [2], dans des domaines souvent sensibles: un seul Etat récalcitrant détient donc un tel pouvoir de blocage, sans qu'il lui soit nécessaire de s'unir avec d'autres à cette fin.

2. Une « union des droites » davantage idéologique que partisane ?

La concurrence électorale entre les partis de droite et d'extrême droite est un autre élément susceptible d'entraver leur union, même si elle peut aussi avoir pour effet de favoriser leur convergence idéologique.

[1] Pour un suivi des affiliations partisans des membres des du Conseil européen et des institutions européennes, voir Europe elects: <https://europeelects.eu/europeanCouncil/>

[2] Au Conseil des Ministres de l'UE, 74 bases juridiques (sur 190) requièrent des décisions à l'unanimité - Pour un inventaire détaillé, voir Y. Bertoncini, T. Chopin Politique européenne, Sciences Po Dalloz, 2010, Annexe 1

Du strict point de vue électoral, la Plateforme civique conduite par Donald Tusk est ainsi en opposition frontale avec le PIS plutôt que dans une logique de rassemblement avec lui ; il en va de même de la CDU-CSU et de l'AFD en Allemagne, de LR et du RN en France, du Parti populaire et de Vox en Espagne, etc. L'union des droites est certes à la base de l'actuel gouvernement italien, elle est aussi à l'œuvre en Croatie, en Finlande et aux Pays-Bas et pourrait bientôt l'être en Autriche ou en Tchéquie ; ces quelques exemples ne semblent pas avoir une capacité d'entraînement suffisante pour inspirer l'ensemble de l'UE et ils demeurent caractérisés par une forme d'émulation et de concurrence entre les partis concernés.

Cette concurrence partisane peut cependant produire une forme de convergence idéologique, en incitant des partis traditionnels, comme ceux composant le PPE, à reprendre à leur compte des orientations et positions formulées par des partis plus extrêmes dont ils cherchent à endiguer la progression. La politique européenne étant elle aussi une affaire de dynamique, il n'est dès lors plus nécessaire pour les partis d'extrême droite de remporter des victoires électorales – qui demeurent de fait assez rares – afin d'exercer une forte influence politique sur leurs rivaux plus installés, et qui va bien au-delà de leur strict poids institutionnel.

Sur ce registre, il est certain que le verdict des élections législatives allemandes du 23 février 2025 constitue une échéance clé, à Berlin comme au niveau européen : d'une part parce qu'il réduira l'intensité de la concurrence électorale en cours entre la CDU-CSU et l'AFD ; d'autre part parce qu'une confirmation de la victoire annoncée des Conservateurs et la possible formation d'une coalition avec le SPD, voire les Verts, devrait les inciter à composer à nouveau avec leur gauche, ce qui ne manquera pas d'avoir des incidences à Bruxelles et à Strasbourg.

Si la convergence programmatique parfois constatée entre forces de droite et d'extrême droite peut procéder d'une forme de tactique électorale, elle ne peut par ailleurs gommer la persistance de clivages idéologiques essentiels. Ainsi de leurs visions du monde, de la Russie, des USA et de l'OTAN ou de la Chine ; de leur degré de soutien à l'appartenance à l'UE, à la zone euro et à l'espace européen de libre circulation ; de leur respect de la démocratie et de l'Etat de droit, des droits de l'homme et des femmes, de la protection des minorités ; ou encore de leur adhésion au principe de solidarité européenne, qu'elle soit financière, migratoire ou énergétique... Non seulement la droite conservatrice et l'extrême droite diffèrent souvent sur nombre de ces registres, comme l'ont par exemple rappelé les affrontements entre Ursula von der Leyen et Victor Orban.

Mais il en va de même des membres des groupes ECR, PFE et ESN, dont les élus sont d'ailleurs dispersés en trois groupes à Strasbourg, notamment parce que les élus de l'AFD ont été jugés infréquentables par ceux du RN. Cette dispersion relativise aussi la cohésion et l'impact européen d'une introuvable « internationale des nationalistes », alors qu'une « convergence des conservateurs » entre PPE et ECR semble beaucoup plus tangible.

3. La défense du « mode de vie » européen: un socle philosophique commun aux droites ?

En annonçant au Parlement européen en juillet 2019 qu'elle voulait faire de la « protection du mode de vie européen » l'une des 6 priorités de son 1er mandat et en y rattachant l'immigration, Ursula von der Leyen a peut-être préfiguré une forme de convergence philosophique commune à l'ensemble des droites: un tel signal politique lui avait de fait permis de sécuriser sa 1ère élection à 9 neuf voix près, grâce au soutien déclaré des élus du PIS polonais. Si elle a rapidement dû privilégier la « promotion » du mode de vie européen pour conserver le soutien de Renew et de S&D, son intuition initiale n'est-elle pas susceptible d'être réaffirmée pour donner lieu à des convergences ciblées entre les droites, que laissent présager les premiers votes conjoints du début de la législature ?

La défense du mode de vie européen a d'abord été invoquée sur le registre identitaire et face à l'immigration, qui nourrit l'expression d'un racisme de plus en plus affirmé, mais aussi une forme d'anxiété culturelle à laquelle l'ensemble des partis de droites apparaissent sensibles. Il en va de même de l'islamisme politique, qui suscite des réactions et crispations identitaires à droite, et même des angoisses sécuritaires au fil des attentats terroristes successifs. Ces réactions ayant pour toile de fond le déclin démographique et la déchristianisation de l'Europe, elles vont de pair avec des aspirations « nativistes » nourrissant pêle-mêle la critique du droit à l'avortement et de la PMA, la dénonciation des droits des homosexuels (notamment au mariage et à la parentalité), mais aussi la réprobation des mouvements LGBT et de l'idéologie dite « woke ». D'abord incarnée par Victor Orban, une telle croisade philosophique est longtemps restée l'apanage de l'extrême droite - quoiqu'avec des nuances selon les partis - avant de trouver en Georgia Meloni une cheffe de file au visage plus humain, et dont la tirade « Sono Giorgia... » [3] semble avoir fait des émules sur tout le continent, y compris dans les rangs du PPE.

[3] Voir Georgia Meloni "Sono Georgia, Sono una donna, sono una madre, sono italiana, sono cristiana..." : https://www.youtube.com/watch?v=Lh9AMSW_JM0

Les récentes critiques émises contre le Pacte vert européen indiquent que la protection du mode de vie européen cible désormais aussi la transition écologique et ses promoteurs, sur la base d'une convergence philosophique entre nombre de partis de droite. Se chauffer au fioul ou au bois, utiliser des véhicules à moteur thermique, recourir sans modération aux pesticides ou au plastique... peuvent ainsi devenir autant d'usages présumés constitutifs d'un mode de vie traditionnel qu'il s'agirait de préserver contre les oukases de technocrates présentés comme déconnectés des réalités sociales, sinon environnementales. Le recul européen récent sur l'interdiction de la déforestation importée fait directement écho à ces réactions.

La conservation du mode de vie européen peut en effet et enfin s'enrichir d'un troisième volet plus économique, incluant une critique acerbe des institutions «kafkaïennes», des normes publiques et des prélèvements fiscaux, perçus comme attentatoires aux libertés individuelles et au dynamisme des entreprises. Si, là encore, des nuances peuvent être observées selon les partis de droite et d'extrême droite, nul doute que l'agenda de simplification administrative et normative de la «Commission Von der Leyen II» ne manquera pas de recevoir un très large soutien de la part des groupes PPE, ECR, PFE et ESN lors des débats bruxellois et strasbourgeois.

Les initiatives lancées par Donald Trump afin de défendre le mode de vie américain, sinon occidental, sont par ailleurs susceptibles de galvaniser les forces européennes de droite et d'extrême droite, même si elles seront vite confrontées à une double limite : celle liée à la capacité des actions de leur «oncle d'Amérique» à résoudre des problèmes souvent présentés de manière fort simpliste ; celle générée par leur possible nocivité pour les intérêts nationaux que les partis de droite et d'extrême droite sont réputés défendre - dès lors que restaurer la grandeur présumée perdue des USA conduira probablement à cibler l'UE, ses Etats-membres et ses citoyens.

Cette analyse cursive des rapprochements institutionnel, idéologique et philosophique à l'œuvre entre les partis européens de droite et d'extrême droite semble appeler à relativiser la portée des votes communs récemment observés au Parlement européen : elle conduit à tout le moins à souligner qu'une succession de «coagulations décisionnelles» n'est pas constitutive d'une véritable coalition politique, qui marquerait une véritable rupture au niveau communautaire.

Une telle analyse met aussi en exergue le rôle central du PPE, et notamment de ses puissantes composantes allemande et polonaise, dans la définition de la stratégie politique à privilégier. Il est à cet égard certain qu'un flirt trop prolongé avec les partis de la droite extrême et de l'extrême droite susciterait des représailles de la part des forces du centre et de la gauche: pour être en recul, elles n'en conservent pas moins un poids politique déterminant, raison pour laquelle il est d'ailleurs toujours possible que les institutions communautaires soient «gouvernées» par une grande coalition PPE-S&D-Renew, avec l'appoint ponctuel de l'ECR et/ou des Verts.

Alors même que leur domination politique n'a jamais été aussi nette, dans un contexte géopolitique appelant à la coopération, les membres du PPE doivent choisir entre deux formes d'union, celles des Européens et celle des droites - en étant conscients que cette dernière les conduirait à lâcher la proie pour l'ombre.